SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE TRAVAIL EMPLOI FORMATION ECONOMIE
●FEDERATION● SYNDICALE ●UNITAIRE●
Tour Mirabeau - Pièce 5129 - 39/43 Quai A. Citroën 75739 PARIS Cedex 15
☎ 01 44 38 35 13 et 01 44 37 00 30 - Mel : syndicat.snu-tef@snu.travail.gouv.fr -Web : www.snutefifsu.org

REGION RHONE ALPES

Les DIRECCTE au garde à vous, et surtout la troupe !

L'état major de la DGT s'énerve :

- 10 mars 2010, la DGT transmet aux DIRECCTE une note de 10 pages relative à l'exercice des fonctions hiérarchiques en matière d'inspection du travail.
- 13 décembre 2010, la DGT renvoie cette note aux DIRECCTE avec une lettre de relance. Ce courrier est accompagné (au cas où notre hiérarchie n'aurait pas tout compris) de trois documents intitulés « fiche outil de travail ». Le boulot est pré-maché, y'a plus qu'à exécuter !

Toute la ligne hiérarchique a son carnet de route …

- Deux fiches (de 4 et 7 pages) expliquent comment le général de la DIRECCTE et son colonel de l'UT, aidé de son ou ses capitaine(s) adjoint(s), synthétisent le travail des autres pour piloter, appuyer (de préférence sur la tête), et suivre le travail des agents de contrôle, faisant serment de disponibilité, d'écoute, voir de compassion dans les moments difficiles.
- Un document de 5 pages détaille le rôle de l'inspecteur « adjudant chef », agent de contrôle à temps complet (180 voir 200 interventions comme tout le monde), qui fait un diagnostic, un plan d'action, un bilan, rencontre ses nombreux collègues de toutes institutions locales, et qui doit être sur le dos en permanence des contrôleurs de la section pour surveiller leur activité (organiser, veiller, valider, examiner, lire les chronos, etc.).

…Des réunions en plus à attendre pour que l'état major atteigne ses objectifs,
Du stress et une charge mentale en plus, surtout pour les exécutants.

Avec bien sûr à la clé une évaluation de tous ces objectifs :

Avant c'était simple : pour l'évaluation de l'activité et donc l'attribution des parts de primes c'était à la gueule du client ou à la souplesse de l'échine, avec une dose de copinage. Idem pour les réductions d'ancienneté, le

choix des 50% « passables ou mauvais » n'y ayant pas droit était ciblé simplement sur ceux qui faisaient de la « résistance au changement et à la modernité » (refus des entretiens individuels ou faible motivation pour Cap Sitère).
Suite à la décision du TA de Paris du 17 novembre 2010, qui a signifié qu'aucune réduction systématique de part de prime ne peut être décidée sans qu'au préalable l'administration ait procédé à l'appréciation de l'ensemble de l'activité du fonctionnaire, la hiérarchie va devoir puiser dans le « guide opérationnel » de la DGT et l'assimiler pour expliquer son action, ses résultats et son appréciation d'agents dont elle ignore la réalité de l'activité…

L'état major de la DGT exige encore :

Le 18 janvier 2011, la DGT transmet aux DIRECCTE une instruction leur demandant de transmettre un bilan des actions de chaque région « *autour des 5 thèmes centraux des PMIT régionaux et de la fusion : les organisations mises en places, les effectifs de contrôle, la maîtrise de l'activité des agents de contrôle, l'appui, l'animation, et le soutien à ces agents et les actions de valorisation et de communication sur l'action* »
La DGT précise que les contributions régionales des DIRECCTE devront être adressées à la DGT avant le 15 mars 2011 après passage en CTPR.

En région Rhône alpes :

Ces injonctions de la DGT feraient presque sourire.
Lors des réunions précédentes du CTPR nous avons demandé, à plusieurs reprises, au DIRECCTE un bilan du PMIT. Il nous a été répondu qu'il « fallait attendre plusieurs années pour y voir clair » !
Le CTPR est prévu pour le 15 mars, l'avis des organisations syndicales sur ce bilan ne semble donc pas intéresser le DIRECCTE.
Un bilan néanmoins devra être fait au niveau de chaque UT.

Notre bilan du PMIT : la stratégie du DIRECCTE et de la DGT, contre l'avis des agents et des organisations syndicales, a été centrée sur des organisations « innovantes » (section spécialisée, départementale, avec 2 A par section, ou à thématiques bidons…). Le PMIT s'est surtout accompagné de la baisse générale des effectifs de secrétariat et de la dégradation des conditions de travail des collectifs de travail et de l'accessibilité au service public.

Prochainement dans chaque département, le DIRECCTE ou le responsable du pôle T présentera :
- aux agents de contrôle les objectifs chiffrés du BOP et le mode d'emploi du remplissage de Cap Sitère
- aux seuls inspecteurs, l'explication de la « ligne hiérarchique » et leur « mise au pas » voulue par la DGT.

La caporalisation à tous les niveaux est en marche :

C'est diagnostic de section, plan d'action et valorisation à outrance de l'action avec bien sûr la mise en concurrence entre les sections d'inspection et les UT pour la meilleure réalisation des objectifs du BOP !
Avec, en plus, la perte d'autonomie et la mise sous tutelle des contrôleurs du travail qui ont encore plus le sentiment d'une rétrogradation.

INDIGNONS NOUS et **RESISTONS**

Partout, et en particulier dans les prochaines réunions de service contre cette nouvelle atteinte infantilisante, cette gestionnite hyper-hiérarchique qui continue à démolir la logique des compétences basées sur des

métiers, supports de nos identités professionnelles et de notre capacité à travailler ensemble bien plus sûrement que les circulaires de la DGT.

Le 24 février 2011

LE SNU CHANGE DE NOM ET DE LOGO

Il ne vous aura pas échappé que notre logo a changé. En effet, il marque deux évolutions, décidées par les instances nationales de notre syndicat.
D'une part, prenant en compte l'élargissement des missions et le rassemblement de nouveaux services en provenance du Ministère de l'Economie et des Finances au sein des Direccte, il devient le Syndicat National Unitaire du Travail, de l'Emploi, de la Formation et de l'Economie : SNUTEFE (ce n'est pas parce qu'on désapprouve la RGPP et la création des Direccte qu'il faut ignorer nos nouveaux collègues).
D'autre part, afin de mieux marquer notre identité et notre affiliation à la première organisation syndicale de la Fonction Publique d'Etat, le sigle FSU devient notre principal identifiant, avant celui du SNUTEFE.